

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de
l'enseignement et de la formation -
Pratiques et ingénierie de la formation

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) vise à orienter les étudiants vers les métiers de la formation, de l'éducation ou de la recherche dans d'autres structures que l'Education Nationale (EN) ou à diplômer au niveau master des professionnels en exercice de l'éducation nationale.

Cette mention sans 1^{ère} année (M1), se décline en quatre parcours en 2^{nde} année (M2) qui s'adressent à des publics diversifiés (formation initiale, formation continue). Ils couvrent un large éventail de fonctions liées à l'ingénierie de la formation en dehors des métiers de l'Education Nationale et préparent pour certains d'entre eux à la poursuite d'études (doctorat).

Le parcours *Ingénierie pédagogique* (IP) s'adresse prioritairement aux étudiants de formation initiale issus des autres masters MEEF qui souhaitent s'orienter vers des métiers autres ;

Les trois autres parcours, s'adressent à des professionnels :

- *Ingénierie de la formation de formateur* (IFF), vise à donner les compétences nécessaires au champ de l'ingénierie de la formation de formateur,
- *Innovation développement professionnel* (IDP) se destine à des enseignants en poste désirant obtenir un diplôme de master ou tout autre professionnel intéressé par les questions d'enseignement et de formation et qui souhaitent s'orienter professionnellement vers ce secteur,
- *Ethique et pratiques d'enseignement* (EPE) vise une poursuite vers la recherche en éducation.

Ces quatre parcours ont des histoires différentes : IFF existe depuis 14 ans, IP et IDP ont ouvert en 2013, tandis que EPE n'existe que depuis la rentrée 2015.

Les formations sont proposées sur deux sites en fonction des parcours : Nancy-Maxéville offre tous les parcours tandis que Metz-Montigny ne propose que IP et IDP.

Analyse

Objectifs

Les objectifs sont bien identifiés à travers les fonctions ou métiers cibles (les fiches du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) et du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) sont clairement spécifiées).

Quatre parcours structurent cette mention :

- *Ingénierie pédagogique* (IP) vise les métiers de l'éducation, de la formation et de l'animation : coordonnateur enfance-

jeunesse-éducation, responsable d'actions éducatives périscolaires, coordonnateur pédagogique, coordonnateur école de la 2^{ème} chance, etc.
 Les trois autres parcours s'adressent à des professionnels et s'inscrivent dans une démarche de renforcement des capacités :

- *Ingénierie de la formation de formateur* (IFF) : parmi les professions visées on peut citer : formateur ou responsable de formation, personnels d'encadrement, responsable pédagogique, consultant, responsable de petites structures de formation, etc. Ce parcours autorise une poursuite d'études en doctorat.
- *Innovation développement professionnel* (IDP) : permet d'approfondir les compétences dans la conception et le pilotage de dispositifs d'enseignement et de formation. La poursuite en thèse est possible suite à ce parcours.
- *Ethique et pratiques d'enseignement* (EPE) vise à donner l'accès aux différents corps de formateurs : professeurs des écoles maîtres-formateur, conseiller pédagogique (1^{er} et 2nd degré), enseignants formateurs en ESPE ou encore à celui de l'inspection. Il ouvre la poursuite en doctorat, il est en effet clairement présenté comme un parcours de « recherche en éducation ».

Cette mention embrasse un éventail d'objectifs préparant un public varié à des métiers et/ou fonctions des domaines de l'éducation et de la formation avec des contenus de formation qui semblent en cohérence (absence de référentiel de formation ou de fiche RNCP).

Organisation

Il n'y a pas de M1 pour cette mention : les étudiants proviennent des autres M1 MEEF, du M1 de *Sciences de l'éducation* proposé par l'Université ou d'autres M1 du domaine ou par la validation des acquis professionnels (VAP). On note que la plupart des étudiants du parcours *IP* viennent de la mention *MEEF 1^{er} degré*.
 Le tronc commun du M2 n'est pas clairement identifié entre les différents parcours du fait d'histoires, de compétences visées et de constructions différentes. Le travail de mutualisation n'a pas pu être fait. Cependant, on peut noter ce qui ressemble à certaines proximités entre le parcours *IP* et le parcours *IDP* préfigurant une plus grande mutualisation en fonction de l'intitulé de certains enseignements (en l'absence de référentiel de compétence). C'est le cas pour les deux unités d'enseignement (UE) 903 qui ont toutes deux un volet sur les politiques éducatives.
 Le parcours *IDP* propose un choix de six options : conduite de projet, cultures mathématique scientifique et technologique, arts et culture pratique et didactiques, éducation et pratiques inclusives, langues et compétences interculturelles, le numérique pour apprendre et enseigner. Cependant, aucune information n'est fournie quant à la répartition des effectifs par option et par site (le parcours est présent sur les deux sites).

Positionnement dans l'environnement

Cette offre de formation semble bénéficier d'un bon positionnement dans son environnement : elle est unique en Lorraine si l'on fait abstraction du master *Sciences de l'éducation* (comportant trois spécialités : *Contexte et dispositif en éducation et formation, Encadrement de structures éducatives et Ingénierie de la formation de formateur*) de la même Université. Le parcours *EPE* envisage d'ailleurs un public plus large que celui de la région. De plus, on peut noter des collaborations avec de nombreux partenaires institutionnels (éducation nationale, collectivités territoriales) et acteurs du domaine socio-culturel, en particulier pour le parcours *IP*. Ces partenariats se traduisent notamment par de nombreuses manifestations socio-culturelles et s'appuient sur des conventions comme celle existant avec la DRAC ou encore la ville de Nancy ou l'Institut de formation des cadres de santé de Nancy et de Laxou.
 Cinq laboratoires sont en appui de la formation : Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation (LISEC), INTERPSY, Centre de recherche sur les médiations (CREM), Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF), Psychologie ergonomique et sociale pour l'expérience utilisateur (PERSEUS) ainsi que deux écoles doctorales : école Stanislas (ED 78), école Fernand Braudel (ED 411).

Equipe pédagogique

Les équipes pédagogiques sont pluri-catégorielles et comportent un grand nombre d'enseignants-chercheurs des domaines enseignés. Elles diffèrent en fonction des parcours, des publics et des finalités de la formation : pour le parcours *EPE* par exemple, on notera la présence exclusive d'enseignants-chercheurs pour préparer à la recherche (une des finalités fortes du diplôme) ; sur les autres parcours, les profils seront plus variés comme pour *IDP* où on retrouvera des enseignants du second degré (PRAG, PRCE, PLP), docteurs, doctorants, ou encore des extérieurs comme un directeur de revue, ou un professeur de l'Université de Montréal.
 A ce niveau, le parcours *IDP* se singularise par un appel plus poussé à des personnalités extérieures, témoignant de sa volonté d'ouverture. On pourra noter que sur 34 intervenants dans la formation, 17 ne sont pas des enseignants chercheurs de l'institution. Figurent ainsi 1 professeur de l'Université de Montréal, 9 PRCE ou PRAG, 1 PLP, 1 professeur de sociologie de l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), 1 directeur de revue de l'INSHEA, 1 formatrice de l'IRTS.
 Au niveau du pilotage des parcours, un responsable académique du parcours et selon le cas, un co-responsable par site assurent l'harmonisation des contenus de formation (*IP*). Pour *IDP*, le responsable de formation assure l'harmonisation des parcours et des contenus en relation avec les responsables d'UE et les responsables des options ouvertes sur chaque site. Ainsi, deux co-responsables sont identifiés pour l'option numérique, de même que pour l'option art et culture.
 Compte-tenu des quatre parcours, du nombre de site, un complément d'information pourrait être apporté sur le pilotage

des parcours.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La mention a accueilli 82 étudiants en 2014 (pour trois parcours : <i>IP</i>, <i>IDP</i>, <i>IFF</i>) et 91 (pour quatre parcours : <i>IP</i>, <i>IDP</i>, <i>IFF</i> et <i>EPE</i>) en 2015. Le gros de l'effectif est assuré par le parcours <i>IFF</i> (38 étudiants en 2014, 34 en 2015), les autres se répartissent le reste de l'effectif. On peut s'interroger sur la pertinence de la présence sur les deux sites (Nancy et Metz) de parcours comme <i>IDP</i> et <i>IP</i> qui comportent peu d'inscrits et qui comme <i>IDP</i> propose six options (une dizaine d'étudiants). Ce constat est identique au niveau du parcours <i>IP</i> sur le site de Nancy qui a du mal à recruter (trois étudiants en 2015).</p> <p>Sur les années 2014 et 2015, les taux de réussite au diplôme sont de 80 % et 66 % respectivement. L'analyse de ces résultats, compte tenu du périmètre évolutif de la formation, n'est pas conduite.</p> <p>Les parcours n'ont pour la majorité d'entre eux pas assez d'années d'existence pour apprécier l'insertion professionnelle. Toutefois, pour <i>IFF</i> qui est plus ancien, l'insertion professionnelle ne se pose pas en ces termes puisqu'il s'agit de professionnels en emploi, (on pourrait ainsi s'intéresser à l'évolution de carrière, mais c'est un aspect encore marginal des études post-formation faites par les OVE des universités). En revanche, il donne accès de façon régulière à des poursuites en doctorat (au moins une par an).</p>
Place de la recherche
<p>Le lien avec la recherche est assuré dans le cadre de séminaires de mémoire pour les quatre parcours de la mention. Tout en traitant de pratiques professionnelles, ils font le lien avec la recherche en éducation.</p> <p>Dans le parcours <i>IFF</i>, en plus des séminaires sur les mémoires, sont prévus pour un volume de 32 heures, des séminaires de recherche.</p> <p>Une place importante est ainsi accordée à la formation par et à la recherche dans les quatre parcours avec l'implication des enseignants-chercheurs. Les poursuites en thèses viennent confirmer l'importance de la place de la recherche dans ces formations : un étudiant issu de <i>IDP</i> est actuellement en thèse, une autre sur le point de s'inscrire, chaque année au moins un étudiant de <i>IFF</i> s'inscrit en thèse. Le parcours <i>EPE</i> est encore trop récent pour qu'une analyse soit conduite en ces termes.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La mention vise à l'acquisition de compétences professionnelles relevant d'emplois de catégories supérieures dans les domaines de la formation, de l'éducation ou de la recherche. Les métiers visés par la formation sont relativement variés et couvrent un large spectre. Pour les parcours <i>IDP</i>, <i>IFF</i> et <i>EPE</i>, les étudiants sont majoritairement salariés et leur lieu d'exercice est un point d'appui à la formation.</p> <p>Cette offre, au travers des débouchés présentés en termes de fiche ROME et de fiches CNFPT fait preuve de la préoccupation de l'acquisition de compétences professionnelles clairement identifiées et qui semblent en correspondance avec le contenu de formation tel que présenté dans le dossier. On notera toutefois que les fiches RNCP qui rendent compte de la formation en termes de capacité ne sont pas finalisées.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage concerne plus spécifiquement le parcours <i>IP</i> qui recrute des étudiants de formation initiale. Deux périodes de stages ponctuent l'année de M2 : un stage de deux semaines d'observation au premier semestre et un stage plus long de huit semaines au second semestre. Ce dernier vise à la mise en œuvre de capacités de conception, de mise en œuvre d'un projet éducatif ou formation. Ces lieux de stages pour le parcours <i>IP</i> peuvent être des collectivités territoriales, des associations (IME, EREA, institut des jeunes sourds, déficients visuels, IMP, MDPH), des structures du secteur socio-culturel (accueil de loisirs et périscolaires, centre socio-culturel, musées, théâtre de la Manufacture, Opéra), établissements de la petite enfance (crèche, centre départemental de l'enfance), secteur santé et sport (association nationale de prévention en alcoologie, CAF, CPAM, maison de retraite, MGEN), métiers du livre (Canopé, médiathèque, bibliothèque, librairie), associations partenaires de l'enseignement public (association des Francas, ligue de l'enseignement), organismes de formation et d'insertion (AFPA, Ecole de la 2^{ème} chance, DAIP). L'existence de ces structures d'accueil confirme le caractère hors Education Nationale des débouchés professionnels visés par ce parcours.</p> <p>On notera que les parcours <i>IDP</i>, <i>IFF</i> et <i>EPE</i> s'adressant plutôt à des salariés, la notion de stage classique peut difficilement s'appliquer : ainsi, pour le parcours <i>IDP</i>, il s'agira de travailler sur un projet couvrant les étapes de l'ingénierie d'un projet en lien avec le choix de l'option choisie. Pour le parcours <i>IFF</i>, le lieu de travail sera considéré comme lieu de stage.</p> <p>Il n'est pas fait mention de stage ou de projet pour le parcours <i>EPE</i> qui vise des compétences liées à la recherche.</p>

Place de l'international
<p>Cette dimension est pour l'instant peu investie. On peut noter toutefois la venue de professionnels de pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne) pour suivre le parcours <i>IFF</i>. Cela peut constituer un axe de développement.</p> <p>Les étudiants du parcours <i>IP</i> peuvent effectuer leur stage à l'étranger. Certains ont pu en bénéficier (Luxembourg, Grèce, Angleterre, Sénégal), mais cela reste limité en fonction notamment du coût en dépit des aides à la mobilité votées par le Conseil d'Ecole.</p> <p>Un enseignement « langues et interculturalité » au sein du parcours <i>IP</i> permet la prise en compte de l'interculturalité dans les projets éducatifs et formatifs. Une UE de renforcement en langues existe au niveau du parcours <i>IP</i> pour ceux qui n'aurait pas validé d'UE de langue en M1.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les statuts des étudiants inscrits en parcours <i>IDP</i>, <i>IFF</i> et <i>EPE</i> confirme le recrutement de professionnels en formation continue ou en formation permanente dont l'entrée relève de décisions de commissions pédagogiques et ou de la commission de VAP après examen de leur dossier d'admission en M2. Ainsi en 2015, on compte pour <i>EPE</i> 10 apprenants sur 10 en formation continue, pour <i>IDP</i> 27 sur 29, et pour <i>IFF</i> 30 sur 38.</p> <p>Les recrutements pour le parcours <i>IP</i> provient majoritairement des M1 <i>MEEF</i> (enseignement du 1^{er} et du 2nd degré, encadrement éducatif), du M1 <i>Sciences de l'éducation</i> (de la même Université) ou d'autres M1 en lien avec l'éducation et la formation et concerne plutôt les étudiants en formation initiale (16 sur les 18 inscrits en 2015 ; 3 sur les 23 inscrits en 2014).</p> <p>L'orientation et la prise en compte du projet de l'étudiant sont un élément important du cursus : en cas de non réussite au concours pour les MEEF enseignement et encadrement éducatif, plusieurs propositions s'offrent aux étudiants après entretien : soit une poursuite en M2 de la même mention pour repasser le concours l'année suivante, soit une réorientation vers les M2 de cette mention <i>Pratiques et ingénierie de la formation</i>.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont variées : par projet, travail collaboratif en ligne, etc. Un effort est fait pour s'adapter aux contraintes des apprenants. Ainsi les enseignements des parcours <i>IDP</i>, <i>IFF</i> et <i>EPE</i> sont répartis sur les mercredis, samedis et certaines vacances scolaires afin de permettre aux salariés d'y participer, les études peuvent être aménagées sur une ou deux années pour répondre aux demandes des étudiants en situation particulière.</p> <p>Pour ce qui est de la place du numérique on notera que dans les parcours <i>EPE</i> et <i>IDP</i>, certains enseignements sont en ligne (enseignement asynchrone, capsules vidéo, cours en ligne). Dans le parcours <i>IP</i>, le C2i2e est proposé en semestre 9.</p> <p>Des enseignements spécifiques à l'usage du numérique sont aussi proposés, comme c'est le cas pour l'UE « usage, technologie et innovation du numérique » présent dans le parcours <i>IFF</i>, « le numérique pour apprendre et enseigner » en option dans le parcours <i>IDP</i>.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les parcours <i>IP</i>, <i>IDP</i> et <i>EPE</i> proposent deux commissions pédagogiques et jurys par an. Tandis que le parcours <i>IFF</i> propose des évaluations semestrielles mais un seul jury par an. Ces évaluations font partie du processus réflexif et formatif. Il s'agit de mettre en lien des pratiques professionnelles avec le contenu de formation au travers de différents écrits. Les jurys sont constitués par le directeur de l'ESPE avec le responsable de chaque mention. Il n'y a pas de précisions sur la composition du jury ni sur les modalités d'attribution des ECTS.</p> <p>Les modalités d'évaluation devraient être communiquées au début de l'année et les résultats des jurys affichés comme cela est spécifié dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement du 3 février 2016.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences visées ne sont pas encore suffisamment détaillées, notamment dans la fiche RNCP. Toutefois, le parcours <i>IP</i> propose des modalités reposant sur une personnalisation des parcours au travers de projets conduits par l'étudiant et accompagnés de façon individuelle par un tuteur de stage.</p> <p>L'équipe pédagogique envisage l'élaboration d'un portfolio visant à une explicitation plus fine des compétences visées par la formation.</p>

Suivi des diplômés

Compte tenu du caractère récent de trois des parcours (*IP, IDP, EPE*), il est difficile de donner des résultats quant au suivi des diplômés. Quant au quatrième, *IFF*, il relève davantage du cadre de la formation continue et le suivi des diplômés ne se pose donc pas en termes d'insertion professionnelle mais plutôt en termes d'évolution de carrière, de stabilisation dans l'emploi (professionnalisation et qualification). Si l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ne le traite pas de façon automatique, l'équipe pédagogique de la mention devrait s'y intéresser. La problématique d'insertion concernera surtout les diplômés de la mention *IP* qui sont des étudiants en formation initiale. Dans tous les cas, c'est l'OVE de l'Université qui sera chargé des enquêtes d'insertion. Une première programmation est prévue à six mois pour les parcours *IP* et *IDP*.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement de la mention se réunit au moins une fois par semestre. Il participe au suivi et à l'évolution de la mention. Le compte-rendu joint en annexe du rapport d'autoévaluation rend compte de son effectivité et des axes de régulation. Le compte-rendu établi par un secrétaire de séance est ensuite validé par le président du conseil, le directeur de pôle et le ou les responsables de mention. Il est ensuite transmis aux membres du conseil de perfectionnement et au directeur de l'ESPE. Des comptes rendus de propositions sont transmis au COSP et au conseil d'école.

Il n'y a pas encore de procédure institutionnelle d'évaluation des enseignements par les étudiants mais elle est présente de façon informelle pour le parcours *IFF*.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La mention présente une offre de formation diversifiée dans le champ de l'enseignement et de la formation à destination d'un public varié.
- Trois des parcours sont professionnalisants (*IP, IFF, IDP*), construits en cohérence avec des métiers et emplois identifiés.
- Place centrale accordée au lien entre la formation et la recherche.
- Posture dynamique de l'équipe pédagogique visant à l'amélioration de l'offre de formation

Points faibles :

- Le parcours *IP* semble avoir du mal à trouver sa place (problèmes de recrutement) en écho possible avec l'existence d'un master de *Sciences de l'éducation* dans l'Université.
- Risque de concurrence des différents parcours du *MEEF PIF* avec la mention *Sciences de l'éducation*, qui est totalement occulté.
- Absence de M1 dans la mention.
- Des cours de langues vivantes étrangères n'existant que pour un parcours.
- La dimension internationale est encore marginale.
- Peu de mutualisation entre les parcours et les autres mentions MEEF (absence de tronc commun).

Avis global et recommandations :

L'offre de formation de cette mention affiche toute sa pertinence par des possibilités variées en termes d'emploi dans le domaine de la formation. Elle comprend un parcours plus spécifiquement destiné aux étudiants de formation initiale (*IP*) et trois parcours recrutant des professionnels offrant des perspectives variées en termes d'évolution professionnelle (renforcement de capacités, réorientation, évolution de carrière vers les métiers de formation de formateurs ou de maîtres, poursuite en thèse, etc.).

Toutefois, il semblerait qu'il y ait des difficultés de recrutement pour la mention *IP*. Au-delà d'une meilleure communication permettant d'attirer plus d'étudiants, la conception d'un M1 *MEEF PIF* pourrait être une réponse pour d'une part constituer un tronc commun entre les différents parcours et d'autre part pour assurer la présence d'un flux d'étudiants souhaitant positivement s'orienter vers les métiers du parcours *IP* à la sortie d'une L3. Ce M1 pourrait s'appuyer en partie sur le contenu du M1 *MEEF 1^{er} degré* (débarrassé de la préparation au concours et des contraintes associées en termes d'échéances) élargi aux environnements en lien avec le domaine de la formation (sociologie par exemple), ou plus largement offrir un tronc commun avec les trois autres mentions *MEEF*, ou encore accentuer la place du numérique ou celle de la pratique d'une langue étrangère professionnelle ou encore l'international. Cela ferait de cette mention une véritable filière de formation avec un M1 attractif. Toutefois, une attention particulière doit être portée au risque de concurrence avec la mention *Sciences de l'éducation*.

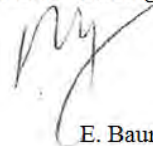
Observations de l'établissement

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation-Pratiques et ingénierie de la formation

Observations concernant les points faibles mentionnés dans le rapport.

- 1) La création des parcours Ingénierie pédagogique (IP) et Innovation développement professionnel (IDP) en 2014 a donné l'occasion de rencontres avec les responsables du master Sciences de l'Éducation. Les formations se distinguent par des finalités professionnelles et des publics différents. Les parcours IP, IDP et EPE (Ethique et Pratiques enseignantes) visent essentiellement les métiers de l'éducation et concernent des publics de formation Initiale ayant validé un M1 Master MEEF ou ayant validé par la VAPP une expérience professionnelle dans l'enseignement.
Le parcours Ingénierie de formation de formateur (IFF) vise les métiers de cadres de la formation dans les domaines de l'enseignement et de la santé.
- 2) La mention PIF n'a pas de M1 : les candidats IP sont majoritairement issus du M1 du master MEEF 1^{er} ou 2nd degré.
Les candidats IFF, IDP, EPE viennent du monde de l'enseignement et sont admis sur dossier VAPP par référence aux compétences attendues à l'issue d'un M1 MEEF.
- 3) L'enseignement des langues vivantes est maintenant présent dans les 4 parcours à la rentrée 2016.
- 4) La fiche RNCP de la mention Pratiques et Ingénierie de la formation existe : fiche RNCP 26712. Elle est consultable à l'adresse suivante :
<http://www.ncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=26712>.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner